

Communiqué de presse du Conseil administratif

À l'attention des médias

20 mai 2026

Le buste de Carl Vogt déplacé et contextualisé

Une concertation menée entre la Ville de Genève et l'Université de Genève, mobilisant différentes expertises, permet de répondre sur le fond à la pétition P-517 « Que le buste de Carl Vogt retrouve sa place devant l'Université de Genève à Uni Bastions ».

Si le buste de Carl Vogt ne retrouve pas son emplacement d'origine sur le parvis d'Uni Bastions selon le souhait des pétitionnaires, il sera cependant réinstallé à proximité immédiate, dans le parc des Bastions, accompagné d'un dispositif de contextualisation adapté. Cette approche vise à articuler reconnaissance historique et regard critique, sans effacement ni glorification.

Au-delà d'un examen critique du passé, l'objectif est d'interroger les héritages problématiques et leurs résonances contemporaines, afin d'alimenter une réflexion collective sur la mémoire, les savoirs et les valeurs véhiculées dans l'espace public.

Un concours sera lancé afin de sélectionner une intervention artistique, qui devra par ailleurs s'inscrire de manière harmonieuse dans le parc, parmi les autres bustes et monuments qui y sont installés, soit une quarantaine de figures scientifiques et politiques ayant marqué l'histoire genevoise.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch